



Commune de Jalhay

## URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur Éric MARECHAL et Madame Évelyne LENNERTS, domiciliés Place Saint Georges 22 à 4830 Limbourg.

Le terrain concerné est situé Chemin de la Platte à 4845 Jalhay et cadastré division 1, section D n°472B, 472C, 473B.

**Le projet est de type : la construction d'une habitation - l'élargissement du chemin vicinal n°22.**

Dossier soumis à Enquête publique en vertu des articles 7 et suivants du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale, ainsi qu'aux articles D.IV.41 et D.VIII.7 du CoDT, pour le motif suivant : cession d'emprise d'une bande de terrain le long des parcelles cadastrées division 1 section D 472C-D 473B.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Jalhay, Service Urbanisme, Rue de la Fagne 46, 4845 Jalhay :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 ;
- Les jeudis **26/06/2025** et **3/07/2025** de 17h à 20h00 ;

**L'enquête publique est ouverte le 16 juin 2025 et clôturée le 15 juillet 2025.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Jalhay, Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [service.urbanisme@jalhay.be](mailto:service.urbanisme@jalhay.be) ;
- remises au service de l'urbanisme dont les bureaux se trouvent Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay.

La lettre postale ou le courrier électronique portera la mention : **PURB/BC202500011/5286/2025**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le **15 juillet 2025** de 14h00 à 14h30 à Jalhay, Rue de la Fagne 46, salle du Collège.

La conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme est Madame Florine BASTIN dont le bureau se trouve à Jalhay, Rue de la Fagne 46, service urbanisme.

Fait à Jalhay, le 03/06/2025

Par le Collège communal,

La Directrice générale,

**B. ROYEN**



La Bourgmestre,

**V. VANDEBERG**